

Projet d'établissement

2021- 2024

Le Collège Saint-Joseph de Chênée, établissement du réseau libre, propose un enseignement général de transition. À ce titre, notre école adopte les objectifs généraux de l'enseignement tels que définis dans le décret « Missions » et il adhère pleinement au projet éducatif proposé par le Conseil Général de l'Enseignement Catholique et présenté dans le document « Mission de l'école chrétienne - mai 2021 ».

Dans la continuité de l'œuvre de nos fondateurs, le projet de notre communauté éducative consiste, dès lors, à accueillir des jeunes et de les aider à développer toute leur personnalité afin qu'ils puissent prendre une part active dans la société. Notre communauté éducative née en 1961 inscrit tous ceux qui se présentent à elle, elle accueille avec la plus grande considération et le plus grand respect tous ceux qui ne sont pas de sa communauté de foi tout en les invitant à respecter les valeurs qui inspirent toutes ses actions.

Dans sa mission d'éducation, le Collège affiche son identité et considère que la formation chrétienne et la formation humaine sont indissociables.

Nous privilégions les méthodes qui favorisent l'autonomie de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. Nous visons de cette manière la construction d'un projet personnel et une auto-évaluation sur base de critères pertinents, convenus et compris.

Le Collège s'attache à la transmission de l'héritage culturel chrétien. Pour atteindre ces objectifs et éviter tout dogmatisme, nous nous attacherons à apprendre à l'élève à se remettre en question, à confronter ses points de vue à ceux des autres et à résoudre des problèmes concrets et abstraits.

Notre objectif est d'éduquer en apprenant, c'est pourquoi :

- nous amenons le plus loin possible tous les élèves qui nous sont confiés en développant avec eux leurs compétences et leurs savoirs ;
- nous entretenons une relation basée sur le dialogue et la confiance pour faire d'eux de futurs citoyens ouverts sur le monde et sur les autres ;
- nous leur inculquons les valeurs fondamentales de notre société comme le respect des autres, la solidarité, le partage, le sens des responsabilités.

Dans cette perspective, il s'agit non seulement de transmettre un certain nombre de savoirs, mais également de découvrir les talents de chacun de nos élèves, car chaque jeune est unique.

Nos défis pour le temps présent ?

**Prendre le temps d'éduquer.
Former l'adulte de demain.
Apprendre à vivre avec les autres.
Eveiller au silence et à la lumière intérieure.**

En une phrase, nous pourrions résumer notre projet pédagogique par cette devise franciscaine :

« **Fleuris là où tu es semé** ».

Le projet d'établissement concerne tous les acteurs de la communauté scolaire : les jeunes, leurs parents, les enseignants, les éducateurs, la direction et le pouvoir organisateur.

Sa mise en œuvre s'articule autour de plusieurs axes fondamentaux.

1. La qualité de l'enseignement.

Un enseignement de qualité misant sur l'effort et la régularité. Notre volonté est de conduire chaque élève au niveau optimal de ses aptitudes. Dans cette perspective, l'équipe enseignante vise à l'excellence, comprise comme le souci constant d'amener le jeune à aller au meilleur de lui-même, dans le respect de sa personnalité et de ses choix d'orientation.

Chaque année, nous proposons et encourageons nos élèves de la première à la rhéto de prendre part à des activités les mettant au défi sur le plan intellectuel, artistique ou sportif.

C'est ainsi que le Collège révèle les talents des élèves pour en susciter l'expression et le partage notamment à l'occasion de fêtes, d'expositions, de concours ... et soutient également la participation des élèves à diverses Olympiades ou concours valorisant leurs dons et compétences.

Nous croyons fermement qu'aider un jeune à se dépasser et à cultiver un certain goût pour l'effort et le travail font partie intégrante de la transition vers l'enseignement supérieur et contribue à aider nos élèves à devenir des adultes qui pourront s'intégrer au mieux dans la vie active qui les attend.

2. Rendre l'élève acteur de sa réussite.

Le Collège aide l'élève à se construire une image positive de lui-même

Par degré, les PIA, les bulletins envisagés sur le degré, les aménagements raisonnables, les informations relatives à l'orientation et tout ce qui relève du projet personnel permettent à l'élève de se constituer un projet à long terme, l'invitent à poser et à finaliser des choix

cohérents en fonction de ses goûts et de ses aptitudes, notamment en veillant à une évaluation prospective.

Le Collège cherche à conduire tous les élèves au plus loin de leurs possibilités et notamment à leur apprendre à apprendre, c'est-à-dire à leur inculquer des connaissances, mais aussi, selon leurs aptitudes propres, une méthode de travail personnelle pour leur permettre d'user valablement des connaissances acquises et d'acquérir des connaissances nouvelles par une formation permanente.

3. Favoriser le développement personnel.

Le Collège offre aux élèves les moyens d'accéder à une information claire et complète sur les différents métiers, les orientations nécessaires en vue de mettre en œuvre leur projet et sur les options organisées dans les études secondaires et supérieures.

Les professeurs et la direction proposent des activités complémentaires et des options qui :

- développent des capacités cognitives générales, techniques, sportives, artistiques et relationnelles ;
- stimulent le sens critique et l'esprit humaniste.

4. Développer le Savoir-vivre et le Vivre ensemble.

Nous restons vigilants à adapter nos règles de vie afin de garantir au sein de l'établissement une ambiance propice au travail et un climat de respect (des personnes, du matériel et du mobilier, des consignes).

Le dialogue entre les différents acteurs de la vie du Collège est une manière d'éduquer à la communication notamment en veillant au respect des règles déontologiques dans le cadre d'échange de courriels et dans l'utilisation des réseaux sociaux, par des informations ponctuelles, par des formations spécifiques à la communication.

Notre responsabilité est de leur apprendre à apprendre ensemble, c'est-à-dire à travailler en équipe, à collaborer tout en affirmant sans doute leur personnalité, mais en recevant aussi et en acceptant celle de l'autre, dans un enrichissement réciproque.

5. Grandir de ses erreurs.

Tant sur le plan pédagogique qu'éducatif, le parcours de l'élève au sein de l'institution scolaire peut, parfois, être semé d'embûches. Progresser sur le plan des apprentissages et se plier à des règles de vie en communauté ne se fait pas toujours sans heurts.

C'est pourquoi, nous reconnaissons à nos élèves le droit au faux pas ponctuel car nous croyons qu'apprendre de ses erreurs peut être une étape positive sur le chemin de la maturité.

Dans ce cadre, le rôle des équipes éducatives et pédagogiques de notre établissement sera déterminant afin de permettre à l'élève de comprendre son erreur, de faire face à ses responsabilités, d'en assumer les conséquences, voire d'envisager réparation le cas échéant.

6. Education à la citoyenneté.

Le Collège reconnaît le conseil d'élèves comme organe de représentation des élèves. Les élections des délégués, leur formation ainsi que des rencontres avec la Direction jalonnent l'année scolaire.

Le Collège manifeste de manière privilégiée sa solidarité et son attention aux autres notamment à travers de :

- l'aide apportée aux absents ;
- la prise en charge des élèves en difficulté ;
- la remédiation ;
- le fonds social des anciens.

La vie en communauté suppose qu'élèves, parents, enseignants, éducateurs et membres du personnel créent un climat de convivialité et de dialogue où la violence est exclue, où les différences sont respectées, où la politesse et la courtoisie se marquent au quotidien. La formation des éducateurs, des professeurs et des élèves à la lutte contre toute forme de la violence fait partie de cette perspective.

L'école est par excellence un microcosme qui apprend aux jeunes les processus démocratiques de la société d'aujourd'hui et qui outille de moyens pour construire de manière citoyenne la société de demain. Les réunions des délégués de classes et la retraite de quatrième année à Farnières sont inscrits dans notre projet depuis de nombreuses années.

7. Favoriser le recours aux moyens modernes de la communication.

Ces nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent d'améliorer la communication à l'intérieur du Collège et vers le monde extérieur aidant ainsi élèves, éducateurs, professeurs et parents dans leur démarche éducative.

La direction veille à encourager les formations diverses des professeurs ayant trait à l'utilisation des nouvelles technologies et à leurs applications pédagogiques et encourage une méthodologie centrée sur l'acquisition des compétences nécessaires à leur utilisation.

Dès la 1^{ère} année, les élèves sont initiés à l'utilisation des outils informatiques de base (traitement de texte et tableur) et des outils multimédias.

Chaque élève a une adresse électronique spécifique au Collège qui lui permet d'utiliser la plateforme Classroom.

De plus, à partir de la rentrée de septembre 2021, les élèves de 3^{ème} ont la possibilité de participer à un projet numérique permettant à chacun d'acquérir un Chromebook et de l'utiliser à des fins pédagogiques.

8. Ouvrir aux langues étrangères par les échanges linguistiques.

En tenant compte du bien commun, direction, éducateurs et professeurs invitent les élèves à se mettre en projet pour entrer en contact avec d'autres cultures, modes de vie et environnements, tant en Belgique qu'à l'étranger lors de journée, voyage ou d'échange scolaires.

L'organisation de séjours pendant les jours de scolarité-intègre :

- l'ouverture de ces séjours à tous les élèves ;
- l'opportunité pour chaque enseignant et éducateur de s'y investir en vue du bien commun ;
- le travail en équipe pour la préparation et la prise en charge.

La direction veille à la répartition équilibrée des projets sur toute la scolarité et elle établit des balises pédagogiques et budgétaires dans chaque cas.

En ce qui concerne les échanges linguistiques ou culturels en dehors des jours de scolarité, la liberté pour chaque enseignant et éducateur de s'y investir selon ses attentes et compétences est respectée. Il n'y a pas d'obligation de participation pour les élèves et les critères de sélection seront préalablement clairement précisés.

9. Notre environnement quotidien.

Une école sûre constitue le pivot de notre société. Chaque élève mérite une école où il/elle se sent bien en sécurité afin de pouvoir s'épanouir dans des conditions optimales. La propreté des locaux, de la cour et des sanitaires reste une priorité.

L'éveil de l'intérêt des élèves aux questions écologiques et leur prise en compte passe par le souci d'éviter les gaspillages de tous ordres, par l'attention à la propreté et à l'embellissement des lieux de vie, par le tri des déchets. Cette attention relève de toutes et de tous ; c'est aussi une manière de respecter le travail du personnel de maintenance et du personnel d'entretien.

10. L'animation pastorale.

Direction, éducateurs et professeurs proposent des moments d'intériorité et d'ouverture sociale au cours de chaque année scolaire.

Tout en respectant la liberté de chacun, la prise en charge et la réussite de ces activités relève de la responsabilité de tous.

Notre équipe éducative travaille au quotidien dans un esprit chaleureux fait d'accueil, de tolérance et de respect en vue de préparer les élèves au monde de demain.

Christine Archambeau

Directrice